

A partir du 13 septembre 2021

Le Conseil fédéral étend l'utilisation du certificat COVID et selon les directives diocésaines du 10 septembre 2021

Pour nos célébrations dominicales « ordinaires » en noir sur les affiches, comme elles ne dépassent que rarement les 50 personnes, nous optons, pour l'instant, pour la variante

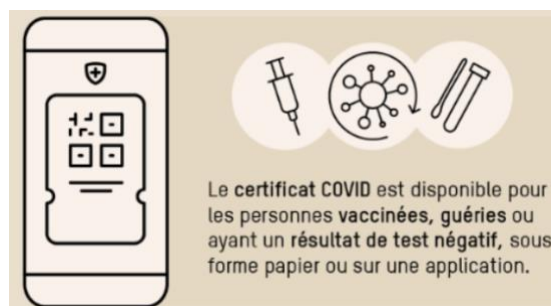
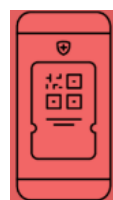


- ✓ **Sans certificat COVID**
- ✓ Liste de traçage
- ✓ Masques obligatoires
- ✓ Se laver les mains
- ✓ Garder ses distances
- ✓ Remplissage des églises à 2/3 de leurs capacités



Pour les temps forts où plus de 50 personnes sont attendues : en rouge sur les affiches :

- ✓ **les plus de 16 ans viennent avec certificat COVID et une pièce d'identité**
- ✓ Se laver les mains
- ✓ Garder ses distances



D'avance merci de votre compréhension
L'équipe pastorale